

Le syndrome CHARGE - Journées de rencontre et de formation 2018
Bulletin d'inscription pour les familles
(père et mère de l'enfant atteint du syndrome et fratrie participant au groupe de paroles)

A retourner, complété et accompagné de votre règlement
avant le 1^{er} Juin 2018

au CRESAM – 12 rue du Pré Médard – 86280 SAINT-BENOIT

***Les chambres doubles seront attribuées prioritairement aux familles avec enfant
et dans l'ordre d'arrivée des demandes.***

→ **NOM**
Prénom
Adresse complète

N° de téléphone domicile et/ou portable :
Adresse mail :

→ **Enfant atteint du syndrome**, (+ compléter son bulletin d'inscription aux activités)

NOM Prénom Date de naissance

→ **Fratrie participant au groupe de paroles le vendredi 21/09 de 16h00 à 18h00**

NOM Prénom

Attention : la fratrie reste sous la responsabilité des parents pendant le reste du colloque.

Réservation de l'hébergement et des repas (nous retourner le tableau joint)

Si toutefois vous ne souhaitez pas être hébergés sur place au CREPS Poitou-Charentes, nous joignons une liste d'hôtels de POITIERS au présent bulletin : dans ce cas, la réservation de votre hébergement est laissée à votre charge et ne fera pas l'objet de remboursement par l'Association CHARGE).

Avez-vous des demandes spécifiques concernant l'alimentation, l'hébergement ou les aspects médicaux ?

.....
.....

Désirez-vous la présence d'un interprète en LSF ? oui non

COUT DE L'INSCRIPTION

25 euros/personne (**inscription gratuite** pour l'enfant atteint du syndrome et pour la fratrie participant au groupe de paroles).

25 euros x personne = euros (**chèque à l'ordre de APSA-CRESAM**)

COUT DE L'HEBERGEMENT ET DES REPAS

L'Association CHARGE ENFANT SOLEIL prenant en charge les frais d'hébergement et de repas (**tous les deux réservés au CREPS**) pour les adhérents de l'association à jour de leur cotisation (père et mère de l'enfant uniquement), seul un forfait de 30 euros/personne (père, mère, fratrie participant au groupe de paroles – **gratuit** pour l'enfant atteint du syndrome) vous est demandé par l'Association.

30 euros x personne = euros (**chèque à l'ordre de l'Association CHARGE ENFANT SOLEIL**)

CHOIX DE L'ATELIER

Le jeudi 20 septembre de 14h00 à 16h00

vous pourrez participer à **1 atelier** au choix.

La répartition des groupes se fera par ordre d'arrivée des demandes,
aussi nous vous remercions de
classer les 3 ateliers ci-dessous par ordre de préférence (de 1 à 3).

ATELIER - LA PERIODE DE L'ENFANCE

(Modérateur, Pr Véronique ABADIE, Pédiatre Hôpital Necker).

- . Développement et communication (Jacques SOURIAU, Psychologue).
- . Les observations au CRESAM (Séverine CLEMENT et Guillaume FERRON, Conseillers référents formateurs).
- . Oralité et sensorialité (Laurence CHEVREUL, Orthophoniste).
- . Adaptation au développement sensori-moteur chez les enfants ayant un syndrome CHARGE (Lucie MEUNIER, Psychomotricienne).

Echanges

ATELIER - LA PERIODE DE L'ADOLESCENCE

(Modérateur, Christine MICHON, Directrice du Pôle Enfants APSA).

- . L'inclusion, les différents types de scolarisation (Claudine BERTHAULT, Directrice du Pôle Services APSA).
- . Troubles vestibulaires et apprentissage (à définir).
- . La modalité tactile et les pictogrammes tactiles (CESSA).

Echanges

ATELIER – L'AGE ADULTE

(Modérateur, Valérie TAGGIASCO, Trésorière de l'ANPSA).

- . L'intégration professionnelle avec un adulte ayant le syndrome CHARGE (à définir).
- . Quels projets de vie pour les personnes plus dépendantes ? Présentation du Pôle Adultes de l'APSA (Marie-Aude CLAIRAND, Directrice du Pôle Adultes APSA).
- . La participation sociale des personnes, les démarches diverses à l'entrée à l'âge adulte (MDPH 86).

Echanges

PARTICIPATION DE VOTRE ENFANT AU GROUPE DE PAROLES **ENFANTS/ADOS ATTEINTS DU SYNDROME**

Votre enfant est-il intéressé pour participer au groupe de paroles prévu le vendredi 21 septembre 2017 de 16h00 à 18 h 00 ?

oui

non